

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

2^{ème} RÉUNION DE 2010

Séance du 23 février 2010

CG 10/5^{ème}/I-09

PERSONNEL DEPARTEMENTAL

**BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS
DU TARN ET DE LA GARONNE**

Comme chaque année, notre assemblée doit se prononcer sur la création d'emplois temporaires, au sein de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne qui permettront d'assurer le fonctionnement des activités saisonnières pour l'été 2010.

Il est à préciser que le recrutement de ces personnels saisonniers tiendra compte, à la fois, des réservations des groupes et de l'accord de la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en ce qui concerne le recrutement des salariés sous contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE).

Je vous prie de bien vouloir délibérer et décider la création des emplois temporaires énumérés dans le présent rapport et dans les conditions qui y sont précisées.

◆

◆

◆

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Décide la création des emplois temporaires suivants selon les conditions ci-après, afin d'assurer le fonctionnement des activités saisonnières de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, pour l'été 2010 :

Fonctions	Nombre	Grade d'assimilation	Horaire hebdomadaire	Période prévue
Maître nageur piscine	3	Opérateur des activités physiques et sportives	35H	Du 15/06/10 au 15/09/10
Animateur sportif	1	Opérateur des activités physiques et sportives	35H	Du 01/07/10 au 31/08/10
Animateur sportif	1	Educateur territorial	35H	Du 01/05/10 au 30/09/10
Responsable camping	1	Adjoint administratif 2ème classe	35H	Du 15/06 au 15/09/10
Médiateur piscine	2	Adjoint administratif 2ème classe	17H30	Du 01/07 au 31/08/10
Agent de nettoyage camping	1	CUI – CAE en priorité ou CDD	17H30	Du 01/05/10 au 31/10/10
Cuisinier	1	Adjoint technique 1ère classe	35H	Du 01/05/10 au 31/08/10
Agent de cuisine	3	CUI - CAE en priorité ou CDD	17H30	Du 01/04/10 au 31/10/10
Agent d'entretien	2	CUI – CAE en priorité ou CDD	17H30	Du 01/05 au 31/10/10

Adopté à l'unanimité.

Le Président,